

<https://www.pressegauche.org/Violence-conjugale-un-cri-du-coeur-entendu-des-actions-significatives-pour>



**Violence conjugale : un cri du  
coeur entendu, des actions  
significatives pour renforcer le  
continuum de services et les  
capacités des maisons d'aide  
d'hébergement**

Publication date: vendredi 23 avril 2021

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 23 avril 2021 - Après une année de pandémie particulièrement éprouvante pour les femmes et après une série de féminicides horrifiante, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale accueille avec enthousiasme les nouveaux engagements du gouvernement qui ouvrent la voie à une réponse plurielle et à des actions concertées pour renforcer le filet de sécurité autour des femmes.**

Le Regroupement et ses 43 maisons membres tiennent à saluer l'écoute du gouvernement dans les dernières semaines mais aussi à remercier la population qui s'est mobilisée avec nous le 2 avril dernier, envoyant un message puissant de solidarité et de refus de la violence. Ces efforts se concrétisent aujourd'hui en engagements politiques et financiers conséquents pour agir à court, moyen et long termes contre la violence conjugale.

« Les annonces d'aujourd'hui vont avoir des conséquences directes sur l'ensemble de la trajectoire des victimes. Quelle que soit la porte à laquelle elles frapperont pour obtenir de l'aide, elles pourront espérer recevoir un accompagnement plus approprié. C'est l'essence de ce que nous revendiquons depuis des années, et que le rapport *Rebâtir la confiance* recommande avec force. C'est notre plus belle victoire ! » se réjouit la présidente Chantal Arseneault.

Les investissements annoncés viendront ainsi renforcer le continuum d'intervention dans différentes sphères. Selon la voie choisie par une victime, elle pourra bénéficier d'une panoplie de services offerts par les maisons, d'une meilleure prise en charge par les services de police, d'un meilleur accompagnement dans le parcours judiciaire, d'un meilleur accès au logement après avoir quitté un conjoint violent - que ce soit en urgence ou à plus long terme -, d'une meilleure protection grâce à des cellules d'intervention rapide à la grandeur du Québec en cas de danger, sans compter les actions ciblées pour les femmes autochtones.

Le rehaussement du financement des maisons, à hauteur de 92 millions de dollars sur 5 ans, permettra de bonifier les services pour aider les femmes, avec ou sans hébergement, selon leurs besoins et leurs réalités, lorsqu'elles tentent de fuir un milieu violent.

Par ailleurs, nous nous réjouissons d'amorcer le travail aux côtés de Madame Isabelle Lecours, adjointe parlementaire de la ministre de la Sécurité publique, qui nous donnera l'occasion d'évaluer et de répondre, à terme, à l'ensemble des besoins des femmes : soutien et accompagnement, développement de nouvelles maisons, accès au logement, travail de concertation et de sensibilisation, etc.

Si ces annonces marquent un pas important, le chemin qu'il reste à parcourir pour endiguer la violence conjugale est immense. En tant qu'expertes de cette problématique, les maisons d'aide et d'hébergement seront des alliées de taille pour contribuer aux réformes à venir, que ce soit dans le système de justice, dans les corps policiers, en matière de protection de la jeunesse ou encore dans les milieux de travail.

« Nous veillerons à ce que l'élan dont nous sommes témoins aujourd'hui ne faiblisse pas. Notre détermination n'a jamais fléchi, mais aujourd'hui, nous respirons un peu mieux, et avons hâte de nous relever les manches pour poursuivre le travail » conclut Chantal Arseneault.